

Mmot

mission transfrontier
opérationnelle operational
transfrontalière mission

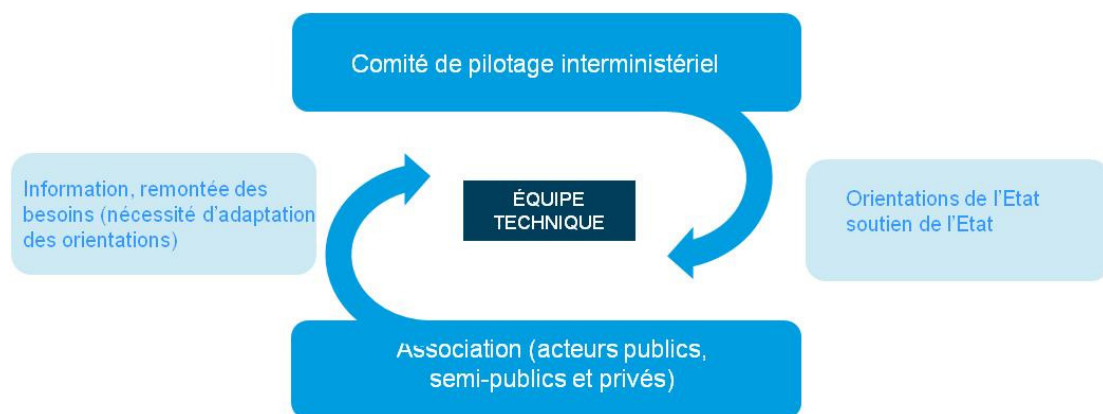
21 Juin 2012

PRÉSENTATION DE LA MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE (MOT)

Qu'est ce que la MOT ?

Créée en tant que structure à vocation interministérielle une décision du gouvernement français, la MOT est une association loi 1901 depuis 1998, qui réunit des collectivités territoriales frontalières françaises ou étrangères et leurs groupements, des associations, des structures transfrontalières, des grandes entreprises, dont la mission est de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers (voir carte des membres ci-après).

Cette structure à vocation interministérielle a pour partenaires fondateurs la DATAR, la Caisse des dépôts, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur.



Sa double légitimité, son origine, interministérielle et son statut associatif, lui permet de favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et européennes et les porteurs de projets locaux.

Son rôle s'exerce sur quatre axes d'intervention : l'assistance opérationnelle, la mise en réseau, l'aide à la définition de stratégies d'ensemble et les échanges au niveau européen.

Dans ces quatre axes, la MOT a développé depuis sa création une expertise technique et opérationnelle ainsi qu'une veille permanente sur le cadre juridique national, international et européen de la coopération décentralisée et transfrontalière (voir références ci-après).

Le statut particulier de la MOT (mission de service public, outil au service des collectivités locales et de l'Etat) lui offre un positionnement unique en Europe.

La MOT a trois fonctions principales :

Assistance concrète et opérationnelle des porteurs de projet

La MOT remplit des missions similaires à un bureau d'étude mais, de par l'objectif pour lequel elle a été créée, elle attache une importance toute particulière à la défense des intérêts des territoires transfrontaliers. Elle joue le rôle de catalyseur des volontés de coopération et de pédagogue auprès des nombreux acteurs qu'elle rencontre et rassemble au cours d'un projet.

Lien institutionnel

La MOT est l'interface des intérêts transfrontaliers des collectivités locales auprès des acteurs institutionnels nationaux et européens.

Etant pilotée par des acteurs nationaux (DATAR, Caisse des Dépôts, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur via la DGCL) et ayant des relations de travail avec les institutions européennes, notamment le Comité des Régions et la DG REGIO, la MOT est au courant de l'actualité nationale et européenne et relaie les intérêts locaux aux échelons supérieurs. Elle promeut ainsi la spécificité des territoires transfrontaliers et la notoriété de leurs projets auprès des niveaux national et européen.

Elle est également intervenue pour le compte du Conseil de l'Europe en 2005/2006 pour la rédaction du « Guide pratique de la coopération transfrontalière » (Transfront (2006)3).

Lobbying en réseau (partenariats européens)

Au niveau européen, la MOT est devenue un acteur incontournable de la défense des intérêts des territoires transfrontaliers.

En 2007, elle a organisé à Lille le colloque « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien » qui a rassemblé plus de 800 participants européens et abordé de nombreux domaines de la coopération à travers dix ateliers thématiques (développement économique, emploi et formation, coopération maritime, santé, transport, agglomérations transfrontalières, territoires ruraux, environnement...)

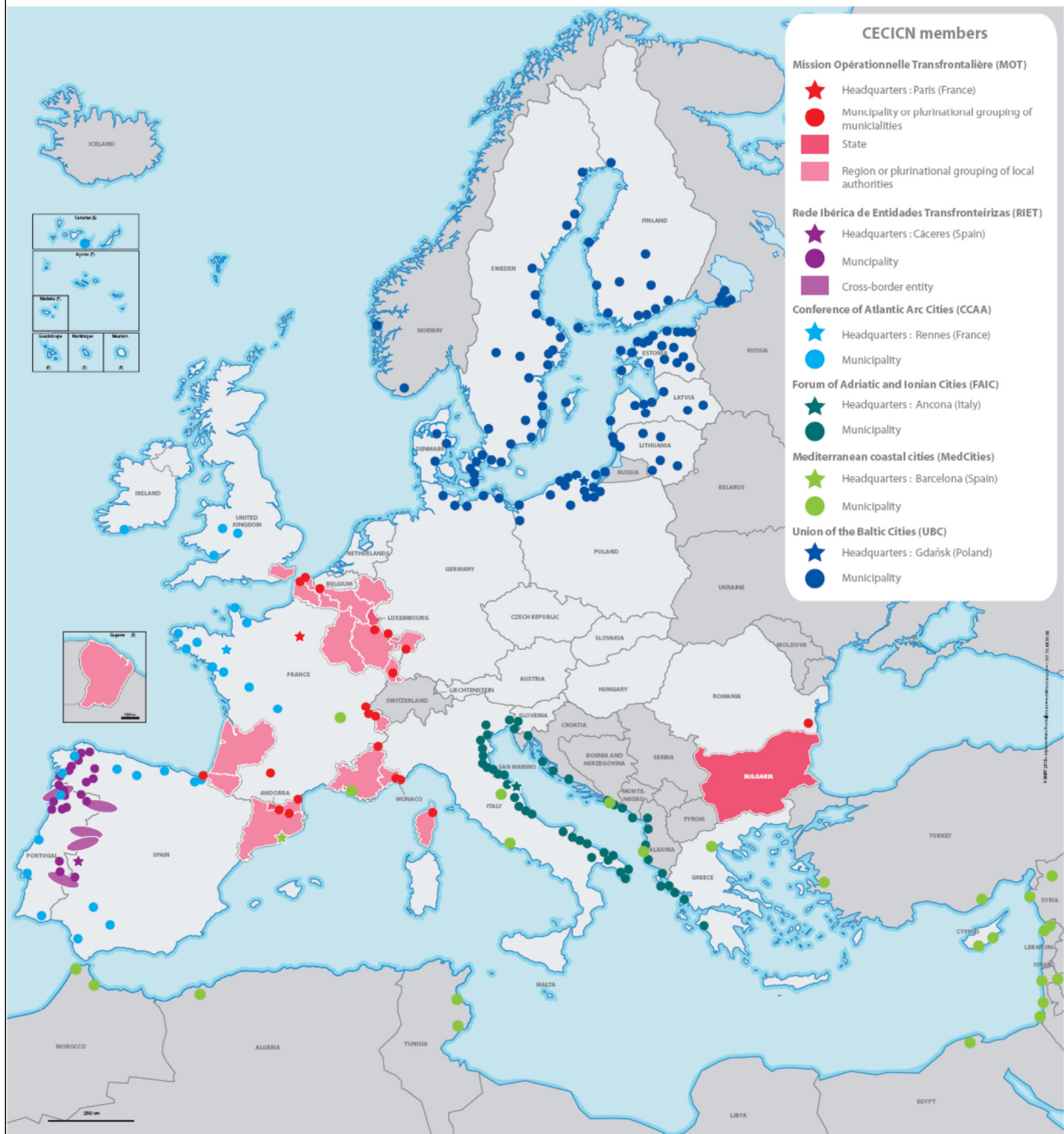
Elle a participé en avril 2010, avec cinq autres réseaux de collectivités territoriales, à la fondation de la Conférence européenne des réseaux de villes interrégionaux et transfrontaliers (CECICN en anglais) en lien avec des réseaux européens (Baltique, Atlantique, Adriatique et Méditerranée), couvrant des Etats non membres de l'UE mais adhérents au Conseil de l'Europe (voir carte ci-après).

La CECICN a organisé en juin 2012 sa 1ère Conférence sur la Coopération Intelligente, « La Coopération Territoriale accélérateur de l'intégration européenne : Villes et Régions, traits d'unions par-delà les frontières » disponible sur le site cecicn.eu.

La MOT est également membre fondateur de la [Plateforme de Budapest](#), réseau des structures nationales d'appui à la coopération transfrontalière qui, en plus de la MOT pour la France, réunit trois autres structures comparables en Hongrie, aux Pays-Bas et au Portugal. Ce réseau travail permet de traiter les sujets de coopération transfrontalière au niveau des Etats et assure la remontée des besoins des territoires transfrontaliers auprès des institutions européennes (voir carte ci-après).

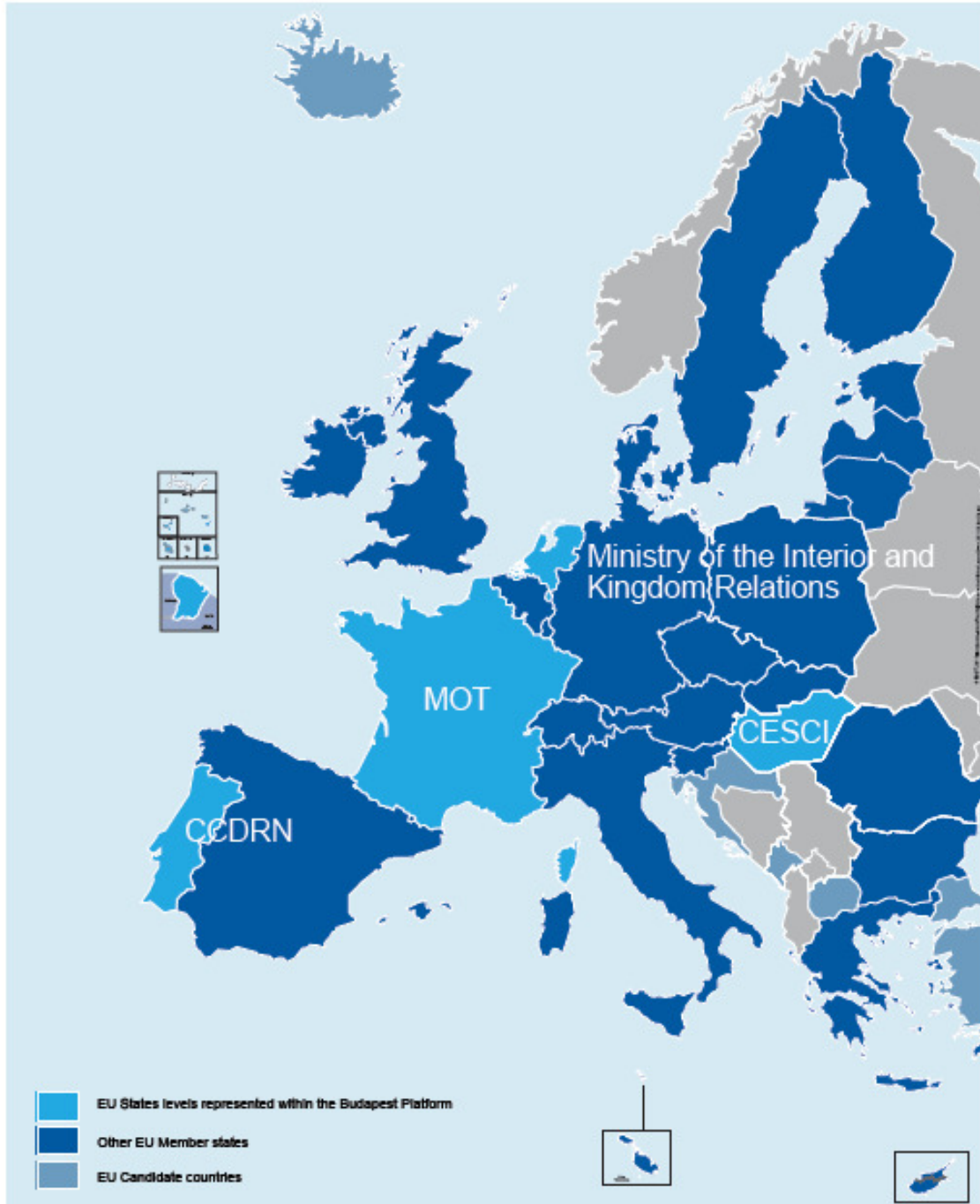
Enfin, elle est liée à l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) dans le cadre d'une convention d'échanges et d'entraide depuis 2007.

L'articulation de ces trois types de missions au sein de la même structure, donne à la MOT des atouts importants dans l'accomplissement de sa vocation qui est de stimuler l'émergence des dynamiques sectorielles et territoriales transfrontalières.



The Budapest Platform | 2011

EUROPEAN PLATFORM OF SUPPORT STRUCTURES
FOR CROSS-BORDER COOPERATION AT NATIONAL LEVEL



Méthodes de la MOT

Remontée des besoins locaux et consultation du réseau de la MOT

La mise en réseau des acteurs et les échanges d'expériences sur la coopération transfrontalière sont au cœur des activités de la MOT qui met en œuvre une approche *bottom-up*. Elle regroupe au sein de son réseau les acteurs de la coopération transfrontalière, représentatifs des échelles et des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers, auprès desquels elle réalise régulièrement des consultations afin de construire des discours et des positions communes.

Prise de position

La MOT élabore des prises de positions régulières avec ses partenaires européens (CECICN, Plateforme de Budapest) ou bien avec son réseau d'adhérents sur des thématiques ayant un intérêt pour la coopération territoriale et plus spécifiquement transfrontalière.

Concertation multi-niveaux

Grâce à son positionnement unique, la MOT est une interface entre les intérêts des acteurs locaux, régionaux, nationaux et européens qui permet de favoriser un dialogue permanent multi-niveaux. En effet, elle est pilotée par des acteurs nationaux (la DATAR, la Caisse des Dépôts, le Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'Intérieur) et elle est en lien permanent avec les institutions européennes, notamment le Parlement européen, le Comité des Régions et la DG REGIO¹.

Expertise dans le domaine de l'aménagement du territoire

La MOT apporte une assistance concrète et opérationnelle aux acteurs de différents niveaux souhaitant s'engager dans des projets transfrontaliers. Pour chaque intervention, la MOT peut assurer la réalisation de diagnostics territoriaux, l'accompagnement dans l'élaboration d'un projet de territoire, l'identification de projets transfrontaliers prioritaires, la réalisation d'études juridiques, d'études comparatives, l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La MOT a donc une expertise transfrontalière sur des thématiques diversifiées (transports, aménagement, équipements transfrontaliers, santé, emploi et formation, développement économique, immobilier et foncier, observation statistique, culture, environnement) et des territoires variés (agglomérations, espaces naturels et ruraux, coopération maritime).

Participation aux processus législatifs ou réglementaires

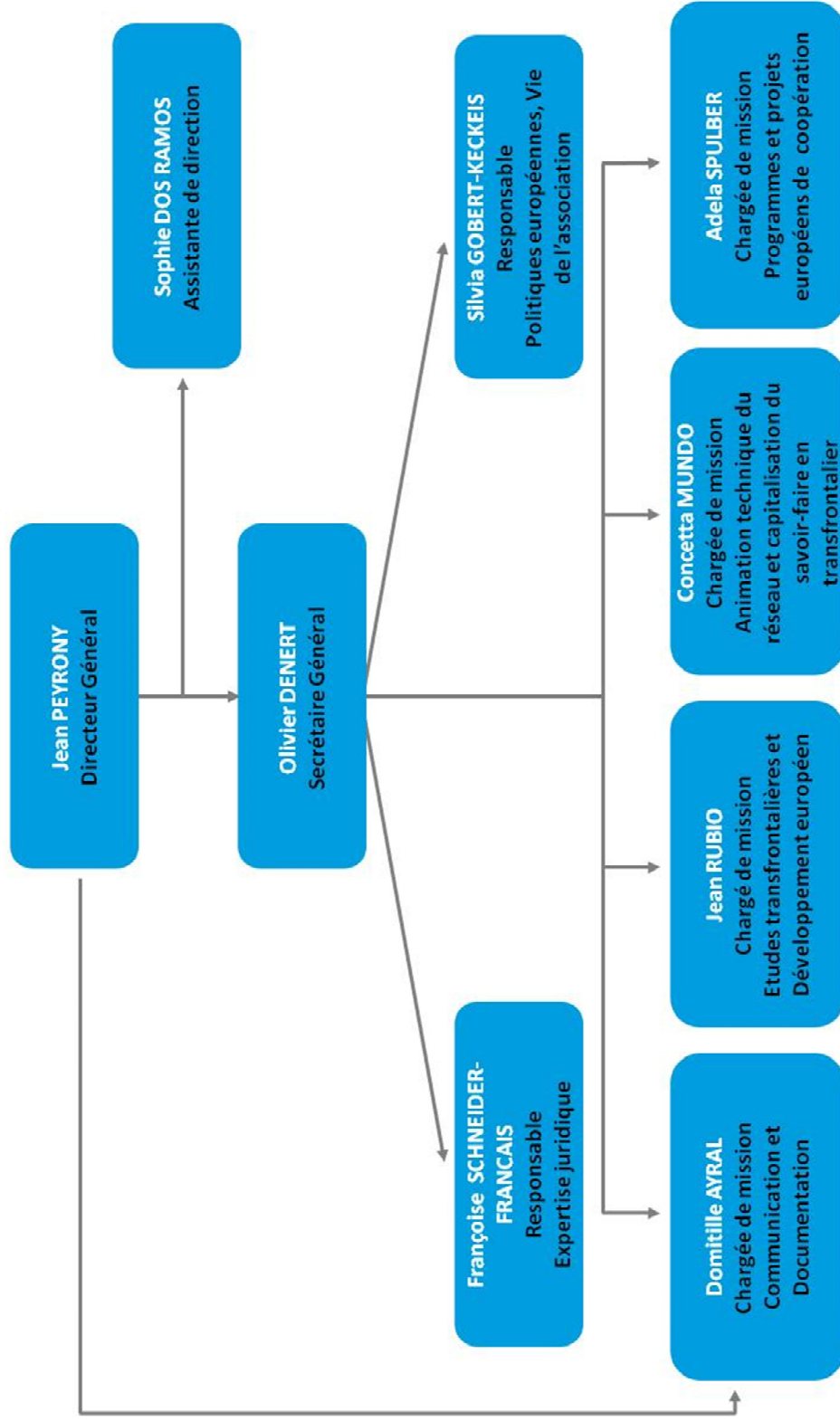
Le résultat des travaux menés avec les acteurs locaux et régionaux (l'assistance et la mise en réseau), permet de favoriser la prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes et d'aider à la définition de politiques et de stratégies d'ensemble. Pour ce faire, la MOT relaie les besoins du terrain auprès des autorités concernées et formule des propositions d'évolutions législatives et réglementaires.

Animation et réflexion

La MOT met en œuvre des outils de réflexion commune et de dissémination des connaissances. Elle réalise annuellement des séminaires thématiques et conférences débats, ouverts à tous les acteurs de la coopération transfrontalière. Par ailleurs, elle organise des groupes de travail, destinés aux adhérents de la MOT et qui permettent d'approfondir un thème d'intérêt pour le réseau.

¹ Elle dispose depuis 2011 d'un bureau à Bruxelles

Composition de l'équipe opérationnelle



Références de la MOT

Intitulé de l'intervention	Date	Maîtres d'ouvrage
Etude sur la mobilité transfrontalière entre la France et la Belgique	2011-2012	Pôle Emploi
Etude relative au projet de service ferroviaire à grande vitesse entre l'Angleterre, le Nord Pas de Calais et Bruxelles (dans le cadre du projet INTERREG IV B « ROCK »)	2011	Conseil Régional du Nord-Pas de Calais
Etude sur la mobilité transfrontalière entre la France et l'Italie	2011	Pôle Emploi
Etude sur l'observation statistique des agglomérations transfrontalières	2011	DATAR
Réalisation d'une étude sur la mise en place d'une entité transfrontalière	Novembre 2009 – juin 2010	CCI Bayonne Pays-Basque Camara Guipúzcoa
Expertise visant la proposition de cadres opérationnels et de recommandations pour faciliter la coopération transfrontalière à la frontière Mali – Burkina Faso dans le cadre de l'élaboration du Manuel de la coopération transfrontalière (perspective ouest-africaines)	Sept 2009-juillet 2010	OCDE, CSAO
Guide pratique des projets transfrontaliers aux frontières françaises	2009/2010	Caisse des Dépôts
Etude sur le tramway transfrontalier Annemasse-Genève	2009	Annemasse-Les Voirons Agglomération
Assistance à la constitution d'un groupement européen de coopération territoriale pour l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier	Juin – déc. 2009	Conseil Général des Pyrénées Orientales
Assistance à la constitution d'un groupement européen de coopération territoriale pour l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier	Janv. – mai 2009	Casa Generalitat Catalunya
Mission d'assistance à la constitution de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée : GECT et étude AFOM	2008	Conseil Régional PACA
Mission d'accompagnement de l'espace catalan transfrontalier pour l'élaboration de son schéma de développement et d'aménagement concerté	2008	Conseil Général Pyrénées Atlantique
Etude sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers	2007-2008	DATAR
Mission d'assistance à la constitution d'une structure de portage de l'Eurodistrict Saarbrücken Moselle Est	2007-2008	Regionalverband Saarbrücken
Atlas de la coopération transfrontalière	Décembre 2007	DATAR

Manifeste de la coopération transfrontalière	Novembre 2007	EUROMOT
Actes des Rencontres européennes « territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien »	Novembre 2007	MOT
Mission d'assistance opérationnelle à la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) pour la plate-forme West-Vlaanderen – Flandre - Dunkerque - Côte d'Opale	2007-2008	AGUR
Mission de rédaction du Programme Opérationnel transfrontalier Guyane-Brésil-Suriname, Objectif « Coopération territoriale 2007-2013 »	2006/2007	Conseil Régional de Guyane
Mission d'assistance technique pour l'élaboration du Programme Opérationnel Espace Caraïbes, Objectif « Coopération territoriale 2007-2013 »	2006/2007	Conseil Régional de Guadeloupe
Etude sur les bonnes pratiques de gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe	2006	SGAR Nord-Pas-de-Calais
Mission d'accompagnement du projet de PNR Pyrénées ariégeoises en vue de coopérations transfrontalières	2006	Syndicat mixte de préfiguration du PNR Pyrénées Ariégeoises
Rédaction du guide pratique de la coopération transfrontalière	2005/2006	Conseil de l'Europe
Structuration juridique de l'Espace Mont-Blanc	2005	SIVOM Espace Mont Blanc
Mission d'assistance technique pour la diminution des difficultés liées aux disparités transfrontalières dans le projet « Rectangle d'Or »	2005	Communauté de Communes du Pays de Gex
Diagnostic territorial et proposition de relance d'une coopération transmanche de proximité plus intégrée entre le Kent et le Nord-Pas-de-Calais	2003/2004	Syndicat mixte de la Côte d'Opale
Réalisation de l'étude sur la faisabilité de la constitution de structures intercommunales transfrontalières	2003	Conseil des élus du Pays Basque
Réseau transfrontalier de sites d'activités à statut spécial (Menton-Vintimille)	2001	Conseil Général des Alpes-maritimes